



ECOLE DE NATATION DU GRAND-SACONNEX NATATION

72-74 l'Ancienne Route 1218 Grand Saconnex
Site de l'école : www.gsnecole.ch

Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com
Facebook : Grand Saconnex - École de Natation

Enfants - PRINTEMPS 2024

Les cours de natation reprendront la semaine du 15 avril 2024, la dernière leçon sera celle de la semaine du 24 juin 2024.

Une série de **11 cours de 30 minutes** est prévue ;

Les élèves inscrits à l'école profiteront du statut, permettant l'accès aux avantages :

" Membres du Grand Saconnex Natation "

Les possibilités sont :

- **Mercredi entre 11H00 et 16H00**
- **Samedi entre 9h30 et 10h30**

Prix de la série : 11 cours : CHF 220.-

Pour tous ces cours les entrées de la piscine sont comprises.

Les leçons manquées ou tombant sur un jour férié ne seront en aucun cas remboursées ou remplacées. La dernière leçon du trimestre sera réservée au passage de l'un des tests de Swimsports.

LE PORT DU BONNET DE BAIN EST OBLIGATOIRE

Les renseignements peuvent être obtenus sur notre site internet ou par téléphone.

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

***** P R I N T E M P S 2 0 2 4 *****

NOM : Prénom :

Date de naissance : Natel :

Email :

Adresse : No postal :

J'accepte les conditions générales de l'école au verso de ce document

Date :

Signature :

Ecole de natation Enfants :

Mercredi (...) **Samedi (...)** **Niveau :**



ECOLE DE NATATION DU GRAND-SACONNEX NATATION

72-74 l'Ancienne Route 1218 Grand Saconnex
Site de l'école : www.gsnecole.ch

Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com
[Facebook](#) : Grand Saconnex - École de Natation

CONDITIONS GENERALES

Le paiement de l'inscription se fera avant la quatrième leçon.
Un rappel majoré de 10.- Francs sera fait dès cette date.

En aucun cas, **les absences aux cours mêmes justifiées**,
veilles de fêtes et jours fériés ne seront ni remboursés, ni
remplacés.

Les entrées de piscine et la cotisation annuelle du club de
natation sont comprises dans le prix des cours.

Pendant toute l'année scolaire les élèves sont

« membres du club de natation »

et paient au prix « club » l'entrée de la piscine en dehors des
cours.

Il incombe à chaque participant d'être assuré contre les
accidents.

Pour tous les élèves :

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE.

Veillez vous conformer aux instructions des enseignants et de
la direction de l'école et respecter le règlement de la piscine.

Par obligation communale nous communiquerons vos nom,
prénom, adresse et date de naissance au service communale
des sports.

**Toute personne entrant dans le couloir et au bord
du bassin doit être en tenue de bain
obligatoirement.**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : Tél. 076 744 20 94.